

Décision

Générale

colonial

Décision n° 601 décision n° 601 du 31 mai 1949

n° 601

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mai 1949

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro

31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi pour « mauvaise manière de servir », Ali Bourban, infirmier auxiliaire, 6e échelon, eu service à l'hôpital colonial. La présente décision aura effet pour compter du 1er juin 1949.